



National
Defence

Défense
nationale



Examen des langues officielles des Forces armées canadiennes Une base de référence pour le renforcement des capacités

Jun 2021

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS

Canada 



Table des matières

Sigles et abréviations	3
Introduction	4
Principales observations	5-9
Principales conclusions	10
Plan d'action	11
ANNEXE A – Plan d'action	13-14
ANNEXE B – Méthodologie	15-17
ANNEXE C – Définitions pertinentes	18
ANNEXE D – Deux facteurs qui déterminent les exigences des FAC en matière de LO	19

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



Sigles et abréviations

AI	Autorité d'instruction
AS	Années de service
BPR	Bureau de première responsabilité
CCPM	Commandant du Commandement du personnel militaire
CEMD	Chef d'état-major de la défense
CPM	Chef du personnel militaire
DGRAPM	Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire)
DLO	Directeur – Langues officielles
EFSL	Éducation et formation en seconde langue officielle
ELFC	École des langues des Forces canadiennes
ESL	Évaluation de seconde langue
FAC	Forces armées canadiennes
IEM	Instruction individuelle et éducation militaire
LO	Langue officielle
NP	Niveau de progrès
SGRH	Système de gestion des ressources humaines
SLO	Seconde langue officielle
SMA(Svcs Ex)	Sous-ministre adjoint (Services d'examen)

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



Introduction

L'examen des langues officielles (LO) a été entrepris en deux phases entre décembre 2018 et octobre 2019 (voir l'annexe B pour la méthodologie). Le présent rapport fournit les principales observations et conclusions de cet examen, ainsi qu'un plan d'action du Chef du personnel militaire (CPM) portant sur ces observations (voir le plan d'action à la diapositive 11 et à l'annexe A).

Domaines d'intérêt et examen des questions clés :

- **Capacité en matière de LO** : Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne les profils de seconde langue officielle (SLO) parmi les membres des Forces armées canadiennes (FAC)?
- **Utilisation de l'éducation et de la formation en SLO (EFSLO)** : Dans quelle mesure les ressources de l'EFSLO sont-elles utilisées?
- **Efficacité et efficacité de l'EFSLO et de l'évaluation en seconde langue (ESL)** : Qui bénéficie de la formation de SLO? Quels sont les taux de réussite? L'EFSLO est-elle rentable?
- **Maintien de la SLO** : Les diplômés de l'EFSLO conservent-ils des profils linguistiques valides? Qui bénéficie d'une formation de SLO additionnelle?

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



Principales observations

1. La majorité des membres des FAC qui occupent des postes bilingues (profil minimal de BBB) ne répondent pas au profil linguistique du poste

- Nombre total de postes dans les FAC : 54 117; postes bilingues : 8 819
 - 5 599 ou 63 % ne répondent pas aux exigences linguistiques
 - 7 059 ou 13 % sont des postes de langue non précisée

2. Les défis liés aux exigences de LO ne se limitent pas aux postes bilingues

- Les anglophones occupant des postes français essentiel et les francophones occupant des postes anglais essentiel devraient avoir un certain degré de maîtrise de leur SLO
- 31 795 – Total des postes anglais essentiel
 - 4 732 membres francophones des FAC occupent un poste anglais essentiel
 - 1 246 personnes (26,3 %) *n'ont pas* un profil minimal de BBB
- 6 444 – Total des postes français essentiel
 - 1 026 membres anglophones des FAC occupent un poste français essentiel
 - 790 personnes (76,9 %) *n'ont pas* un profil minimal de BBB

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



3. Les besoins en formation en LO dépendent du groupe professionnel et du grade

- Les FAC ont besoin de 1,5 à 2,5 membres pour doter un seul poste bilingue de façon constante au sein d'un groupe professionnel et d'un grade donnés, selon le facteur lié à la mobilité du Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire) (DGRAPM).
- 87,7 % des postes présentent des lacunes en matière de capacités* et 17,9 % des postes présentent des lacunes en matière de capacités dépassant de 20 % son nombre total de postes bilingues.
- Dans l'ensemble, les groupes professionnels peuvent s'attendre à perdre 1 347 membres ayant un profil linguistique valide par année en raison de l'attrition normale (retraite, passage à un emploi civil, etc.).

4. Les membres des FAC reçoivent une formation sur les LO en fonction du perfectionnement et de l'avancement professionnel

- Les années de services (AS) au moment de l'inscription à l'EFSLO varient selon le grade.
 - 15,8 AS – moyenne pour les candidats (officiers et sous-officiers) en cours en classe de type continu.
- La moyenne d'AS pour les adjudants-maîtres et les adjudants-chefs (reflétant les exigences en matière d'ancienneté et de SLO des postes).
 - 22,3 et 26,2 AS pour l'adjudant-maître et l'adjudant-chef à l'inscription, respectivement.
- Les grades d'officier les plus courants qui s'inscrivent à l'EFSLO au début de leur carrière sont ceux de sous-lieutenant/enseigne de vaisseau de 2^e classe et de capitaine.
 - 7,2 et 9,3 AS pour le sous-lieutenant/enseigne de vaisseau de 2^e classe et le capitaine à l'inscription, respectivement.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS

* Une profession dont le nombre de membres avec un profil de LO valide et un degré de compétence approprié est insuffisant (lecture, écriture, oral) peut être considérée comme ayant des lacunes en matière de capacités.



- 5. Les membres des FAC ont besoin de l'EFSLO pour l'avancement professionnel (c.-à-d. points du comité de sélection)**
- 55,4 % des membres des FAC n'ont pas le profil linguistique requis pour le grade suivant (selon le système incitatif).
 - Les membres qui ont besoin de classes de niveau A et B représentent la majeure partie du manque à combler pour le grade suivant – les anglophones sont les plus susceptibles d'avoir besoin d'une formation de SLO.
- 6. Les coûts de formation de SLO des FAC dépendent du type de formation**
- Les coûts de formation de SLO des FAC sont comparables à ceux d'autres ministères et organismes fédéraux.
 - La rentabilité pourrait être améliorée en augmentant le nombre de participants aux cours à un seul niveau de progrès (NP) des FAC. À l'heure actuelle, les cours à un seul NP ne sont en moyenne qu'à 50 % de leur capacité.
- 7. Les taux de réussite globaux pour les classes continues et à un seul NP sont semblables; cependant, il y a des différences lorsqu'on tient compte du niveau qu'un stagiaire tente d'atteindre**
- Le taux combiné de réussite des cours de français et d'anglais pour tous les types de classes est de 63 %.
 - Les taux de réussite globaux des stagiaires des cours à un seul NP de niveaux B et C montrent une baisse de leur réussite, et les stagiaires en cours à un seul NP de niveau C connaissant la plus forte baisse (taux de réussite de 39,5 %).

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



- 8. Il n’y a pas de collecte systématique ou de format normalisé pour la rétroaction des stagiaires, ce qui rend difficile la production de rapports sur les perceptions des stagiaires dans leur ensemble.**
- Pour 2012-2018, environ 1 500 réponses de rétroaction de stagiaires ont été obtenues par l’Armée de Terre, la Marine, la Force aérienne et l’École des langues des Forces canadiennes (ELFC).
 - Les critiques des stagiaires sont recueillies à divers moments au cours de la formation linguistique – ces renseignements sont utilisés par les écoles pour corriger les enjeux liés à la formation (p. ex., enseignant, installation ou hébergement).
 - La critique de cours est un processus de surveillance de la qualité de la livraison des services d’enseignement et d’apprentissage grâce auquel on recueille auprès des stagiaires, du personnel enseignant et des administrateurs, de la rétroaction sur tous les aspects du cours.
- 9. Plus de la moitié des membres des FAC avaient encore des profils linguistiques valides 7 ans et plus après l’EFSLO**
- 54,8 % des membres actifs qui ont suivi avec succès leur cours continu entre 2009 et 2012 avaient des profils valides en février 2019.
 - 33,6 % des membres avaient des niveaux de SLO expirés lorsqu’ils ont pris le test de reprise.
 - 16,5 % des membres avaient besoin de cours pour réacquérir des niveaux de langue précédemment acquis (habituellement par des cours à un seul NP).

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l’accès à l’information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



10. Le grade exerce une influence sur le nombre de cours d'EFSLO que les membres doivent suivre

- Pour maintenir leur niveau, les officiers supérieurs suivent plus de cours.
- 38,9 % du total des classes additionnelles ont été suivies par des colonels/capitaines de vaisseau et des grades supérieurs (400 membres sur 1 038).
- 42,9 % des membres du grade de colonel/capitaine de vaisseau et de grade supérieur ont utilisé des classes de rétention et de nouvelle acquisition.



Principales conclusions

- Un grand nombre de titulaires actuels ne respectent pas les profils linguistiques désignés des postes des FAC qu'ils occupent.
- Il sera difficile pour les FAC de toujours pourvoir les postes bilingues avec des membres répondant au profil linguistique (par groupe professionnel et grade).
- Il existe des possibilités d'accroître la rentabilité des cours à un seul NP, comme l'augmentation des taux de participation en utilisant d'autres plateformes d'enseignement (p. ex., des cours en ligne).
- Il n'existe pas de collecte systématique et de communication des commentaires des stagiaires, ce qui limite la capacité de rendre compte des perceptions des stagiaires à l'égard de la formation en seconde langue.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



Plan d'action

- Le Directeur – Langues officielles (DLO) du Commandement du personnel militaire a collaboré étroitement avec le Sous-ministre adjoint (Services d'examen) (SMA[Svcs Ex]) à l'élaboration de cet examen. La direction est d'accord avec les conclusions et a préparé un plan d'action pour répondre aux constatations.
- Pour relever les défis observés en ce qui concerne les capacités en LO, le Commandement du personnel militaire met en œuvre un plan de renforcement des capacités de SLO fondé sur huit volets d'exécutions dans la Directive de mise en œuvre stratégique du Chef d'état-major de la défense (CEMD) sur le renforcement des capacités en maîtrise de la SLO des FAC :
 1. Déterminer les exigences obligatoires et organisationnelles pour les postes bilingues
 2. Élaborer un concept fondé sur les exigences et le mérite pour l'accès à l'EFSLO
 3. Effectuer un examen de bout en bout du système d'acquisition, d'évaluation et de maintien de la SLO des FAC
 4. Élaborer un plan d'emploi qui concilie les besoins opérationnels et la nécessité de maximiser le retour sur investissement de l'EFSLO
 5. Réviser le système d'acquisition et de maintien de la SLO
 6. Publier un plan de changement de culture concernant les LO
 7. Améliorer la structure de gouvernance de la SLO
 8. Réviser les politiques afin d'établir et de communiquer clairement les obligations et les exigences des FAC en matière de LO
- Les travaux sur ce plan de renforcement des capacités se poursuivent et devraient se poursuivre jusqu'à la mi-2022.
- Pour obtenir des renseignements sur le plan et les échéanciers de mise en œuvre, consultez l'annexe A.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



Annexes

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE A – Plan d'action

Le CPM reconnaît les observations formulées dans le cadre du présent examen et a élaboré l'approche en trois étapes pour régler les enjeux relevés, c'est-à-dire :

1. **Examen** : Effectuer un examen exhaustif de l'ensemble du système de renforcement des capacités en maîtrise de la SLO dans le but de trouver des solutions aux enjeux cernés dans l'annexe sur la définition des problèmes de la Directive de mise en œuvre stratégique et dans l'examen du SMA(Svcs Ex).
 - Présentation des recommandations initiales au commandant du Commandement du personnel militaire(CCPM) pour obtenir des conseils et des commentaires (avril 2021).
 - Briefing de décision au CCPM : les recommandations doivent être présentées au CCPM aux fins de décision (juillet 2021).
 - Participation des organismes de gouvernance appropriés, au besoin, en fonction du briefing de décision du CCPM (automne 2021).
 - Briefing de décision au CEMD (octobre 2021).

BPR : CPM

Date cible : octobre 2021

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE A – Plan d'action (suite)

2. Rédaction de la directive sur la mise en œuvre :

- Participation des organismes de gouvernance, au besoin (novembre 2021).
- Approbation de la directive de mise en œuvre par le CEMD (mars 2022).

BPR : CPM

Date cible : mars 2022

3. Début de la mise en œuvre des changements approuvés

BPR : CPM

Date cible : juin 2022

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE B – Méthodologie

Les éléments de preuve provenant des sources de données suivantes appuient les principales observations :

- **Examen des documents** – pour comprendre le contexte lié aux politiques, directives et ordonnances en matière de SLO des FAC et du gouvernement fédéral.
- **Analyse de bases de données** – les données de diverses bases de données ont été analysées afin d'examiner les taux de réussite, les taux de participation, les profils linguistiques des postes et les lacunes.
- **Données financières** – pour examiner et comparer les coûts de formation de SLO.
- **Entrevues avec les principaux intervenants** – pour fournir un contexte qualitatif aux données quantitatives.

Population examinée : uniquement les membres de la Force régulière des FAC.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE B – Méthodologie (suite)

Documentation des activités relatives aux LO

- Publications sur le programme d'études de l'Académie canadienne de la défense
- Normes de qualification
- Rapports d'évaluation de cours des stagiaires
- Rapports annuels des autorités d'instruction (AI)
- Projet du DLO sur la ligne d'opération pour l'ordre d'opération des LO

Bases de données disponibles

- Examen de 2013 effectué par le DLO
- Guardian, i.e., l'ancien système de gestion des ressources humaines (SGRH)
- Document à 1000 lignes
- Instruction individuelle et éducation militaire (IEM)
- Base de données locale dans les AI

Personnel consulté ou interrogé

- Experts en la matière du DLO
- BPR linguistiques de l'Académie canadienne de la défense
- Autorités techniques en matière de LO pour l'Armée canadienne, la Marine royale canadienne et l'Aviation royale canadienne
- Personnel de l'ELFC à Saint-Jean et Gatineau
- Experts en la matière de l'Armée canadienne qui participent à la formation linguistique (Saint-Jean)

En suspens

- Sondage en ligne auprès d'anciens stagiaires de la classe continue d'EFSLO

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements **NON CLASSIFIÉS**



ANNEXE B – Méthodologie (suite)

Données d’IEM : Les données d’IEM ont été analysées afin de déterminer les taux de réussite historiques. La base de données d’IEM a été mise en correspondance avec des données financières pour estimer le coût historique, et avec le DLO « mille lignes », suffisamment de stagiaires ont été envoyés à la formation linguistique.

Données du SGRH : Les données du SGRH ont été utilisées pour déterminer le taux de conformité du personnel des FAC en ce qui concerne les exigences linguistiques des postes. Un extrait de la base de données du SGRH avec des renseignements de ressources humaines sur un ancien stagiaire au cours continu a été utilisé pour suivre les antécédents professionnels à la suite d’une formation linguistique.

Document « mille lignes » du DLO : Une analyse a été effectuée afin de déterminer les besoins et les lacunes des FAC en matière de formation linguistique.

Examen financier : Les données financières fournies par les AT pour les exercices 2016-2017 et 2015-2016 ont servi à estimer le coût des activités liées aux LO pour la période de 2009-2017.

Autres sources d’information : Des entrevues avec les intervenants ont été menées au besoin afin de fournir un contexte qualitatif pour les données quantitatives. Au total, 7 entrevues avec 13 personnes ont été réalisées au cours de l’examen. Le SMA(Svcs Ex) a également effectué un examen des documents de type 2 et de type 3 disponibles afin de fournir un contexte supplémentaire.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l’accès à l’information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE C – Définitions pertinentes

- **Compétences linguistiques** : Chacune des trois compétences évaluées par l'ESL – Compréhension de la lecture, Expression écrite, Expression orale.
- **Cours à un seul NP** : Modules d'instruction définis dans le cadre du plan de formation d'EFSLO des CAF qui peuvent être suivis individuellement ou séquentiellement, menant à un niveau de compétence cible (A, B, C).
- **Cours continu** : Consiste en une formation de SLO à temps plein d'une durée de quatre mois (un semestre) ou plus de six mois (jusqu'à un an) qui nécessite habituellement une affectation à un poste particulier du membre des FAC.
- **Facteur de mobilité** : Coefficient élaboré par le DGRAPM appliqué au nombre de postes bilingues au sein d'une identification de la structure des groupes professionnels militaires à un grade donné; il est utilisé pour déterminer le nombre de membres bilingues requis pour pourvoir des postes bilingues de façon continue.
- **Poste bilingue** : Les postes bilingues exigent l'utilisation du français et de l'anglais. Ces postes exigent un niveau de maîtrise pour une ou plusieurs compétences linguistiques.
- **Profil linguistique** : Les trois compétences linguistiques (lecture, écrit, oral) à un certain moment. Chaque compétence est évaluée séparément et, par conséquent, elles ont des périodes de validité différentes.

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS



ANNEXE D – Deux facteurs qui déterminent les exigences des FAC en matière de LO

1. Désignation linguistique de l'organisation ou de l'unité :

- Unité bilingue
- Unité de langue française
- Unité de langue anglaise
- Unité de langue non précisée – applicable uniquement aux unités des Rangers

2. Exigences linguistiques des postes :

- Poste bilingue – exige l'utilisation du français et de l'anglais
- Poste français essentiel – exige l'utilisation du français seulement
- Poste anglais essentiel – exige l'utilisation de l'anglais seulement
- L'un ou l'autre – le français ou l'anglais peut être utilisé, comme déterminé par le titulaire du poste

Revu par le SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS